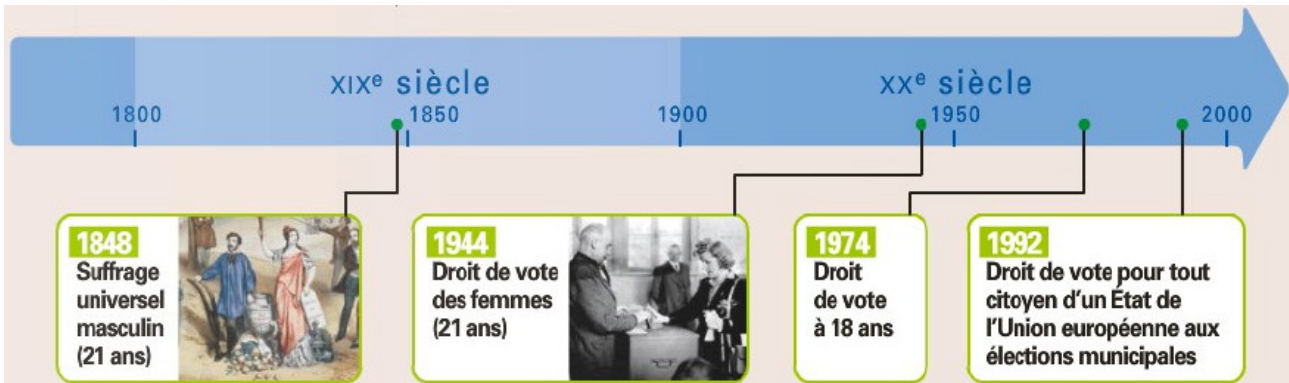


Prénom : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

## EMC : le vote, les élections.

### Le vote en France

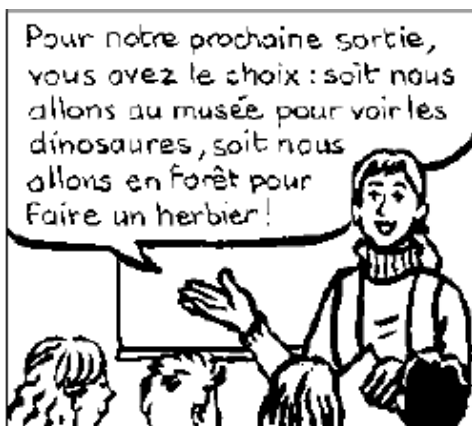


1. De quand date le droit de vote en France, qui peut voter à ce moment ?

2. Que se passe-t-il en 1974 ?

3. Combien de temps les femmes ont-elles attendu pour pouvoir voter ?

### Pourquoi vote-t-on ?



Voter, c'est : (entoure les bonnes réponses)

Donner son avis

Imposer son avis

Choisir

Désigner

Élire

## Les élections :

En 2020, les Français et les Françaises vont être appelés à voter pour élire un nouveau maire. Ce sont des électeurs et des électrices. Mais pour cela, il faut remplir 4 conditions :

→ Être de nationalité française.

→ Être majeur (c'est-à-dire avoir plus de 18 ans).

→ Être inscrit sur la liste électorale d'une commune (en général, celle de leur domicile).

→ Jouir de ses droits civils et politiques (qu'un tribunal n'ait pas interdit à la personne de voter).

Voici Alfred, John et Lucas. Colorie celui qui peut voter aux prochaines élections municipales.

**Alfred**



« A 18 ans, je me suis inscrit sur les listes électorales. Je suis français et je n'ai jamais été condamné. »

**John**



« Je suis américain, j'ai 20 ans et je vis en France depuis un an ». »

**Lucas**



« Je suis français, j'ai 17 ans et mon casier judiciaire est vierge ». »

## Comment vote-t-on ?

Quelques jours avant le scrutin, chaque électeur reçoit chez lui les professions de foi des candidats. Ce sont des documents dans lesquels ils présentent leur programme. Des panneaux électoraux sont placés devant chaque bureau de vote (mairie, école, gymnase...) Chaque candidat possède une place précise où il peut faire coller ses affiches.

Les électeurs peuvent être également à l'écoute des moyens de communication (médias, radio, télé, ...) pour connaître les idées et programmes des candidats ou du projet durant toute la campagne.

Entoure les moyens qui permettent de s'informer avant de voter.



Recopie au bon endroit : campagne électorale, carte d'électeur, électeurs.

Durant la ....., les candidats font connaître leur programme.  
Avant les élections, les ..... reçoivent à leur domicile leur .....

### Le jour du vote.

Chaque électeur se rend à son bureau de vote. Le bureau de vote est l'endroit où a lieu le vote. Il est installé à la mairie, dans des écoles ou des MJC par exemple. Dans une ville il peut y avoir de 1 à plusieurs bureaux de vote (En moyenne 1 bureau pour 1 000 électeurs).

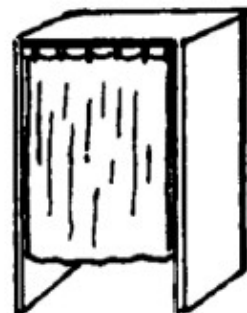
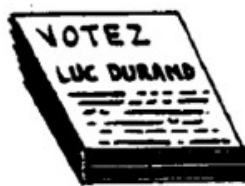
Chaque bureau de vote est composé d' :

- un président, désigné parmi les maires, adjoints et conseillers municipaux ou à défaut parmi les électeurs de la commune. Il assure la police à l'intérieur du bureau de vote.
- au moins 2 assesseurs, désignés par les différents candidats parmi les électeurs du département. Si leur nombre est inférieur à 2, les assesseurs manquants sont pris parmi les conseillers municipaux et à défaut parmi les électeurs présents.
- un secrétaire, choisi par le président et les assesseurs parmi les électeurs de la commune. Il ne dispose que d'une voix consultative.

### Le déroulement.

1. L'électeur se présente au bureau de vote indiqué sur sa carte électorale,
2. Son inscription sur la liste électorale du bureau et son identité sont vérifiées. La carte électorale n'est pas obligatoire pour voter,
3. L'électeur prend une enveloppe électorale,
4. Il prend un bulletin de vote de chaque candidat ou liste,
5. L'électeur se rend dans l'isoloir. Le passage par l'isoloir est obligatoire,
6. Il fait constater au président qu'il n'est porteur que d'une seule enveloppe puis il l'introduit lui-même dans l'urne,
7. Il signe la liste d'émargement en face de son nom.
8. La carte électorale est estampillée.

Écris les mots au bon endroit : isoloir, urne, bulletin de vote, enveloppe, carte électorale



### Le dépouillement.

Dès la clôture du scrutin, il est procédé, en présence des délégués des candidats et des électeurs, au dépouillement des votes.

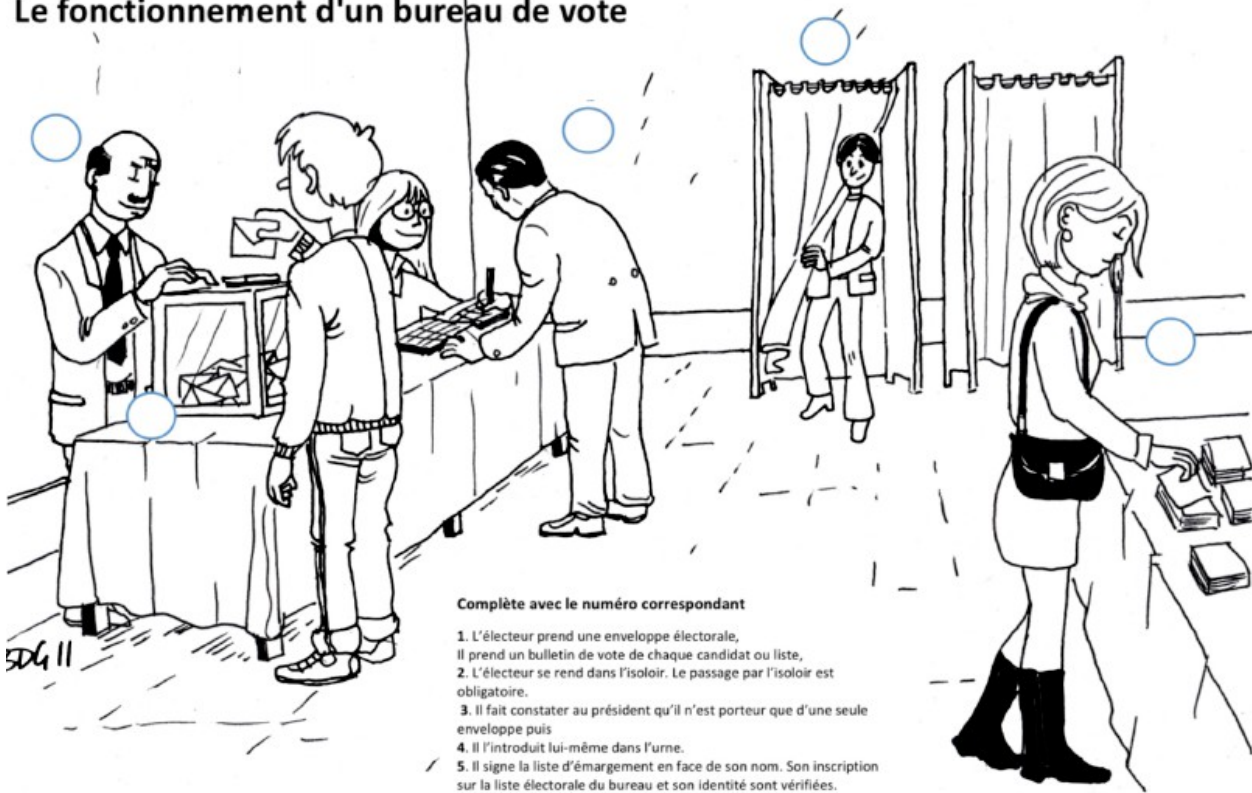
### Procès verbal et proclamation des résultats.

Le procès – verbal est rédigé en deux exemplaires après le dépouillement. Il relate l'ensemble des opérations électorales, les incidents et les protestations. Il est signé par les membres du bureau et par les délégués des candidats. Le président proclame le résultat dans la salle de vote.

Remets les événements suivant dans l'ordre.

- Je mets un bulletin dans l'enveloppe.
- Je me rends dans l'isoloir.
- Je présente ma carte d'électeur.
- J'assiste au dépouillement.
- Je dépose mon enveloppe dans l'urne.
- Je prends une enveloppe et des bulletins de vote.

### **Le fonctionnement d'un bureau de vote**



Complète le dessin ci-dessus avec le numéro correspondant.

1. L'électeur prend une enveloppe électorale, il prend un bulletin de vote de chaque candidat ou liste.
2. L'électeur se rend dans l'isoloir. Le passage par l'isoloir est obligatoire.
3. Il fait constater au président qu'il n'est porteur que d'une seule enveloppe puis
4. Il l'introduit lui-même dans l'urne.
5. Il signe la liste d'émargement en face de son nom. Son inscription sur la liste électorale du bureau et son identité sont vérifiées.